



FORMATIONS  
DES ACTEURS  
ASSOCIATIFS

de la Fédération des  
Oeuvres Laïques de  
Seine St Denis

FOL 93

## BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS DE LA FOL 93

NOM DE L'ASSOCIATION/STRUCTURE : .....

ADRESSE DE L'ASSOCIATION/STRUCTURE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : ..... FAX : ..... PORTABLE : .....

COURRIEL: ..... SITE INTERNET : .....

Objet et activités de l'association/structure :

.....  
.....

Nom du - de la- Président : .....

Nombre d'adhérents : .....

Association employeur :  oui  non

Si oui : nombre de salariés : Temps plein ..... Temps partiel .....

Financée par le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) :  oui  non

*Ces informations nous permettent d'adapter autant que possible les contenus de formation à la réalité de votre structure.*

Nom et prénom de la participant-e : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel (important : c'est à cette adresse que vous recevrez la confirmation de votre inscription) :

.....

Statut au sein de l'association : bénévole  salarié-e

Fonction au sein de l'association: .....

Avez-vous des attentes particulières quant à la ou les formations choisie-s- ?

.....  
.....

Quels autres besoins de formation avez-vous identifiés au sein de votre association ?

.....

# CHOIX DES SEANCES

La FOL 93 propose des formations aux acteurs associatifs du département sur les thématiques qui traversent la vie associative. Si vous voulez plus d'information sur le programme général, contactez-nous à : FOL93.vieassociative@orange.fr

Thématiques	Dates	Horaires	X Cochez les séances auxquelles vous vous inscrivez
<b>LA VIE ASSOCIATIVE</b>			
Choisir le statut de son projet d'activité (au choix)	Jeudi 20/05/10	9h30-12h30	-
	Jeudi 17/06/10	9h30-12h30	
Trouver et animer une équipe de bénévoles	Mardi 18/05/10	18h30-21h30	-
<b>LA METHODOLOGIE DU PROJET ASSOCIATIF ET LA SUBVENTION</b>			
Organiser une manifestation	Mardi 25/05/10	18h30-21h30	-
Communiquer sur son projet	Mardi 01/06/10	18h30-21h30	-
Argumenter sa demande de subvention	Mardi 08/06/10	18h30-21h30	-
<b>LA COMPTABILITE ASSOCIATIVE</b>			
Comprendre la comptabilité de trésorerie	Mardi 04/05/10	18h30-21h30	-
Comprendre les documents comptables annuels	Mardi 11/05/10	18h30-21h30	-
<b>LA FONCTION EMPLOYEUR DE L'ASSOCIATION</b>			
Créer son premier emploi séance 1	Mardi 22/06/10	18h30-21h30	
Créer son premier emploi séance 2	Mardi 29/06/10	18h30-21h30	
<b>L'IMPLICATION DES JEUNES DANS L'ASSOCIATION</b>			
Impliquer les jeunes dans l'association	Samedi 12/06/10	9h30-12h30 14h00-17h00	<b>ANNULEE</b>
<b>ACCOMPAGNER LES JUNIORS ASSOCIATIONS</b>			
Accompagner les Juniors Associations	Jeudi 24/06/10	9h30-12h30 14h00-17h00	

\* La séance « Choisir le statut de son projet d'activité » s'adresse spécifiquement aux porteurs de projet qui sont dans la perspective de créer une association et qui connaissent peu ce statut. Une séance est proposée une matinée par mois.

**Retourner cette fiche recto-verso complétée et signée avec le ou les chèques de caution par thématique choisie à : FOL 93 - 119 rue Pierre Sémard - 93000 BOBIGNY**

**DATE ET SIGNATURE :**



FORMATIONS  
DES ACTEURS  
ASSOCIATIFS

de la Fédération des  
Oeuvres Laïques de  
Seine St Denis

FOL 93

## Conditions d'inscription

### A lire et conserver par le/la participant-e

#### ◆ Chèques de caution :

Conformément aux revendications du secteur associatif, à la Ligue de l'enseignement - FOL 93 nous souhaitons maintenir la gratuité des formations auprès des dirigeant-e-s des associations. C'est dans cet objectif que nous sollicitons des subventions auprès de l'Etat et des collectivités.

L'obtention de ces subventions étant soumises à la présence justifiée des participants (signature de la feuille de présence), nous demandons aux participant-e-s aux séances, un chèque de caution de 11,50€ que nous encaissons en cas d'absence.

- Ces chèques seront encaissés si vous ne prévenez pas de votre absence ou si vous annulez votre inscription moins d'une semaine avant la date prévue,
- Dans le cas contraire, vos chèques vous seront remis en fin de cycle thématique à votre demande.

#### ◆ Confirmation de l'inscription

- Nous ne retenons que les inscriptions qui nous parviennent avec le nombre de chèques de caution de 11,50€ correspondant : 1 chèque pour une séance, 2 chèques pour 2 séances et 3 chèques pour 3 séances ou plus.
- L'envoi de la fiche d'inscription et des chèques de caution ne garantit pas votre inscription. Celle-ci vous sera confirmée **uniquement par mail** quelques jours avant la formation.

Si vous n'avez pas d'adresse mail valide, merci de nous contacter une semaine avant la date de la séance pour confirmer votre inscription.

- Toutes les formations proposées se déroulent au siège de la FOL 93,  
119 rue Pierre Sépard à BOBIGNY.  
Métro ligne 5, terminus Bobigny Pablo Picasso – Bus 251, station Pierre Sépard.
- **N'oubliez pas de noter les dates des séances auxquelles vous vous inscrivez !**

